Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2026/473

27.2.2026

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2026/473 DE LA COMMISSION

du 14 octobre 2025

modifiant le règlement d'exécution (UE) 2020/1187 accordant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Iodine based products — CID LINES NV»

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ([1]), et notamment son article 48, paragraphe 1, point a),

considérant ce qui suit:

(1) Le 7 août 2020, une autorisation de l'Union a été accordée à la société CID LINES NV pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de produits biocides «Iodine based products — CID LINES NV» (ci-après la «famille de produits biocides») par le règlement d'exécution (UE) 2020/1187 de la Commission ([2]) en vue d'une utilisation dans des produits relevant des types de produits 3 et 4, tels que spécifiés dans le résumé des caractéristiques des produits biocides (ci-après le «RCP») figurant à l'annexe dudit règlement.

(2) La famille de produits biocides concernée contient les substances actives «iode» et «polyvinylpyrrolidoneiodée». Les deux substances actives ont été approuvées, entre autres, pour les types de produits 3 et 4 par le règlement d'exécution (UE) nº 94/2014 de la Commission ([3]), dans lequel la date d'expiration de l'approbation a été fixée au 31 août 2025.

(3) En ce qui concerne le type de produits 4, aucune demande de renouvellement concernant l'iode et la polyvinylpyrrolidone iodée n'a été introduite conformément à l'article 13, paragraphe 1, du règlement (UE) nº 528/2012 avant le délai. Par conséquent, l'approbation des deux substances actives en vue de leur utilisation dans les produits relevant du type de produits 4 expirera le 31 août 2025.

(4) De ce fait, en ce qui concerne les utilisations de la famille de produits biocides relevant du type de produits 4, à partir du 1er septembre 2025, il ne sera plus satisfait à la condition d'autorisation prévue à l'article 19, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) nº 528/2012, selon laquelle les substances actives sont inscrites à l'annexe I ou sont approuvées pour le type de produits concerné et toutes les conditions spécifiées pour ces substances actives sont remplies.

(5) Il y a donc lieu de supprimer du RCP toutes les mentions relatives au type de produits 4, y compris les utilisations connexes et les informations y afférentes, présentes dans les méta-RCP 7 et 8 d'origine, et de supprimer intégralement le méta-RCP 9 d'origine. L'autorisation accordée par l'Union doit être modifiée en conséquence.

(6) Le 2 avril 2025, la Commission a informé CID Lines NV de son intention de modifier l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides et a donné à la société la possibilité de présenter des observations ou des informations complémentaires conformément à l'article 48, paragraphe 2, du règlement (UE) nº 528/2012. Le 16 avril 2025, la société CID Lines NV a répondu qu'elle prenait note de ces informations et qu'elle n'avait pas d'observations à présenter.

(7) Par conséquent, il convient d'accorder un délai de grâce pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des stocks existants, conformément à l'article 52 du règlement (UE) nº 528/2012.

([1]) JO L 167 du 27.6.2012, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2012/528/oj.

([2]) Règlement d'exécution (UE) 2020/1187 de la Commission du 7 août 2020 accordant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Iodine based products — CID LINES NV» (JO L 268 du 14.8.2020, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2020/1187/oj).

([3]) Règlement d'exécution (UE) nº 94/2014 de la Commission du 31 janvier 2014 approuvant l'iode, y compris la polyvinylpyrrolidone iodée, en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides des types de produits 1, 3, 4 et 22 (JO L 32 du 1.2.2014, p. 23, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2014/94/oj).

(8) Afin d'améliorer la clarté et de faciliter l'accès des utilisateurs et des parties intéressées à la version finale du RCP qui doit être publiée dans le registre des produits biocides, il convient de remplacer l'annexe du règlement d'exécution (UE) 2020/1187 dans son intégralité.

(9) Il convient dès lors de modifier le règlement d'exécution (UE) 2020/1187 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe du règlement d'exécution (UE) 2020/1187 est remplacée par le texte figurant à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Les produits biocides relevant de la famille de produits biocides «Iodine based products — CID LINES NV» peuvent être mis à disposition sur le marché pour des utilisations relevant du type de produits 4 jusqu'au 27 février 2026, et peuvent être utilisés jusqu'au 26 août 2026.

Article 3

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Il est applicable à partir du 1er septembre 2025.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 14 octobre 2025.

Par la Commission
La présidente
Ursula VON DER LEYEN

ANNEXE

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT POUR UNE FAMILLE DE PRODUITS BIOCIDES

Iodine based products — CID LINES NV

Type(s) de produit

TP03: Hygiène vétérinaire

Numéro d'autorisation: EU-0022265-0000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: EU-0022265-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Nom de famille**

Nom	Iodine based products — CID LINES NV

1.2. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03: Hygiène vétérinaire

1.3. **Titulaire de l'autorisation**

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	CID LINES NV
	Adresse	Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique
Numéro de l'autorisation	EU-0022265-0000	
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides	EU-0022265-0000	
Date de l'autorisation	3 septembre 2020	
Date d'expiration de l'autorisation	31 août 2030	

1.4. **Fabricant(s) du produit**

Nom du fabricant	CID LINES NV
Adresse du fabricant	Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique
Emplacement des sites de fabrication	CID LINES NV site 1 Waterpoortstraat 2 8900 Ypres Belgique

1.5. **Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)**

Substance active	Iode
Nom du fabricant	SQM S.A.
Adresse du fabricant	Los Militares, Piso 4 4290 Santiago Chili

Emplacement des sites de fabrication	SQM S.A. site 1 Nueva Victoria plant 00 Pedro de Valdivia Chili

Substance active	Iode
Nom du fabricant	Cosayach Nitratos S.A.
Adresse du fabricant	Amunategui 178 00 Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	Cosayach Nitratos S.A. site 1 Cala Cala 00 Pozo Almonte Chili

Substance active	Iode
Nom du fabricant	ACF Minera S.A.
Adresse du fabricant	San Martin No 499 00 Iquique Chili
Emplacement des sites de fabrication	ACF Minera S.A. site 1 Lagunas mine 00 Pozo Almonte Chili

Substance active	Iode
Nom du fabricant	ISE Chemicals Corporation
Adresse du fabricant	3-1, Kyobashi 1-Chome 104-0031 Tokyo Japon
Emplacement des sites de fabrication	ISE Chemicals Corporation site 1 3695 Kitaimaizumi 299-3201 Oamishirasato Japon

Substance active	Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	ISP Chemicals LLC, Afiliate of Ashland Inc
Adresse du fabricant	455 N. main st (HWY 95) KY 42029 Calvert City États-Unis d'Amérique
Emplacement des sites de fabrication	ISP Chemicals LLC, Afiliate of Ashland Inc site 1 455 N. main st (HWY 95) KY 42029 Calvert City États-Unis d'Amérique

Substance active	Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	Pantheon FZE (DMCC branch)
Adresse du fabricant	403, Reef Tower, Jumeira Lake Tower Shaikh Zayed Road 00 Dubai Émirats arabes unis (les)
Emplacement des sites de fabrication	Pantheon FZE (DMCC branch) site 1 Cala Cala 00 Pozo Almonte Chili

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0-3 % (p/p)
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		0-10 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	0-21 % (p/p)
Acide phosphorique	Acide phosphorique	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0-30 % (p/p)
Alcool en C9-11 + 6 OE	Alcool en C9-11 + 6 OE	Substance non active	68439-46-3		0-12,5 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide SL Concentré soluble

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION - MÉTA-RCP

Chapitre 1. MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Méta-RCP 1 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: metaSPC 1: PT3 – Concentrated teat disinfectants Iodine

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-1

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03: Hygiène vétérinaire

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	1,5-1,5 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	12,05-12,05 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 1**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1

Mentions de danger	H318: Provoque des lésions oculaires graves. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes (thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (voie orale).
Conseils de prudence	P280: Porter un équipement de protection des yeux. P280: Porter des vêtements de protection. P280: Porter des gants de protection. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P501: Éliminer le contenu dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. P501: Éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

TP3 — Désinfectant concentré pour trayons, après la traite, contient de l'iode

Type de produit	TP03: Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Viruses Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection des trayons après la traite d'animaux producteurs de lait
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation manuelle ou automatique sur les trayons Description détaillée: —
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Diluer le produit pour une concentration finale de 0,3 % (p/p) d'iode disponible. Nombre et fréquence des applications: Appliquer 2 fois par jour avec un pulvérisateur manuel et 3 fois par jour avec un robot.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 600 l, 1 000 l PEHD (polyéthylène haute densité)

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1

5.1. **Consignes d'utilisation**

Le produit doit être dilué avant utilisation avec de l'eau potable propre pour atteindre une concentration finale d'iode de 0,3 % (200 ml de produit, compléter avec de l'eau jusqu'à 1 l).

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Appliquer 5 ml de produit dilué par vache et par traitement. Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour le remplissage du produit dans l'équipement utilisé pour l'application. Utiliser des gants et une protection oculaire lors de la dilution. Le produit dilué peut être conservé et utilisé pendant 1 semaine, mais ne pas préparer plus de solution que nécessaire.

Appliquer le produit dilué sur les trayons avec un pulvérisateur manuel ou un pulvérisateur automatique.

Le produit doit être utilisé directement après la traite 2 fois par jour en utilisant un pulvérisateur manuel et 3 fois par jour en utilisant un robot (pulvérisateur automatique).

S'assurer que le trayon est recouvert de produit aux trois quarts de sa longueur. Laisser le produit sécher sur les trayons. Pour garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas éliminé après application (par ex., maintenir l'animal debout pendant au moins 5 minutes).

Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Pour le mélange et le chargement du produit: Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit) et une protection oculaire/du visage.

— Pour une application par pulvérisation manuelle: Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).

— Si une désinfection combinée avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

— Tenir hors de portée des enfants.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

En cas de contact oculaire: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en urgence en cas de douleurs, de clignements des yeux, de larmoiements ou de rougeurs persistants.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Cracher. NE PAS faire vomir et appeler immédiatement un médecin.

Garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Les produits usagés peuvent être évacués vers les égouts ou vers le dépôt de fumier en fonction des exigences locales. Éviter le rejet vers une fosse septique ou des installations individuelles de traitement des eaux usées.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient fermé hors utilisation.

Protéger du gel. Ne pas exposer à des températures > 40 °C.

La durée de conservation des produits est de 2 ans.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 1

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Kenodin SD 400	Marché: UE
	IodoSD 400	Marché: UE
	Velvet Concen-trate	Marché: UE
	Wynnsan Iodine 3 - 1 conc	Marché: UE
	Iodin Teat Spray 400	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0022265-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	1,5 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	12,05 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Méta-RCP 2 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: metaSPC 2: PT3 – RTU Teat disinfectants Iodine

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-2

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03: Hygiène vétérinaire

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3-0,3 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	2,1-2,9 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 2**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2

Mentions de danger	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P501: Éliminer le contenu dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. P501: Éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

TP3 — Désinfectant pour trayons prêt à l'emploi, pour traitement après la traite, contient de l'iode

Type de produit	TP03: Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Viruses Stade de développement: aucune donnée

Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection des trayons après la traite d'animaux producteurs de lait
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Par trempage ou pulvérisation sur les trayons Description détaillée: —
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Le produit est prêt à l'emploi. Nombre et fréquence des applications: Appliquer 2 fois par jour en pulvérisation manuelle et 3 fois par jour pour le trempage manuel et la pulvérisation avec un robot.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 600 l, 1 000 l PEHD

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les consignes générales.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 2

5.1. **Consignes d'utilisation**

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Appliquer le produit par trempage ou par pulvérisation:

— *Par trempage:* Appliquer le produit avec un gobelet de trempage. Laver le gobelet de trempage avec de l'eau après utilisation.

— *Par pulvérisation:* Appliquer le produit avec un pulvérisateur manuel ou un pulvérisateur automatique.

Ne pas préparer plus de liquide que nécessaire; appliquer 5 ml de solution par vache et par traitement. Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour le remplissage du produit dans l'équipement utilisé pour l'application.

Le produit doit être utilisé immédiatement après chaque traite: 2 fois par jour pour la pulvérisation manuelle et 3 fois par jour pour le trempage manuel et la pulvérisation avec un robot. S'assurer que le trayon est recouvert de produit aux trois quarts de sa longueur. Laisser le produit sécher sur les trayons. Pour garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas éliminé après application (par ex., maintenir l'animal debout pendant au moins 5 minutes).

Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Pour une application par trempage manuel: Aucun équipement de protection particulier n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

— Pour une application par pulvérisation manuelle: Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).

— Si une désinfection combinée avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit biocide ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

— Tenir hors de portée des enfants.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

En cas de contact oculaire: Rincer immédiatement avec de l'eau.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Cracher.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Les produits usagés peuvent être évacués vers les égouts ou vers le dépôt de fumier en fonction des exigences locales. Éviter le rejet vers une fosse septique ou des installations individuelles de traitement des eaux usées.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient fermé hors utilisation.

Protéger du gel. Ne pas exposer à des températures > 40 °C.

La durée de conservation des produits est de 2 ans.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

/

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 2

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	IodoDip 3000	Marché: UE
	Bio Tec Jodip 3000	Marché: UE
	Recoïode	Marché: UE
	Stalosan Io Dip	Marché: UE
	Stalosan Super Dip	Marché: UE
	Velvet High Visco	Marché: UE
	Bühning Joddip 3000	Marché: UE
	Kenodin	Marché: UE

	Wynnsan trikill RTU	Marché: UE
	Wynnsan Iodine RTU teat dip	Marché: UE
	Wynnsan Iodine dip RTU	Marché: UE
	Iocid	Marché: UE
	Iodip+	Marché: UE
	Wynngold Iodine Dip	Marché: UE
	Pezerk iv plus	Marché: UE
	Iod protect 3000 Film	Marché: UE
	Seivit® Iode 3000	Marché: UE
	Kenostart	Marché: UE
	GAHERYOD	Marché: UE
	Kenodin 3000	Marché: UE
	Iodin Teat Dip 3000	Marché: UE
	Iod 3000 dip	Marché: UE
	Iodoschutz dip	Marché: UE
	Ioschutz dip	Marché: UE
	Iodocoop dip	Marché: UE
	Iodotech dip	Marché: UE
	Iodactiv' dip	Marché: UE
	Iododip	Marché: UE
	MIROX Dip Jod	Marché: UE
	HCP Iodine Dip	Marché: UE
	Agib Jodium Dip	Marché: UE
	Jod 3000	Marché: UE
	Iod dip	Marché: UE
	Iode 3000	Marché: UE

	Iodoschutz	Marché: UE
	Coopjod	Marché: UE
	Coopiode	Marché: UE
	Coopiode épais	Marché: UE
	Semex jod	Marché: UE
	Iodotech	Marché: UE
	Iododip green	Marché: UE
	Iodip bio	Marché: UE
	Iododip bio	Marché: UE
	Iodactive épais	Marché: UE
	Iodactiv	Marché: UE
	Iodoactiv'	Marché: UE
	Bayley's Premier Iodine Teat Dip	Marché: UE
	Pearce Premier Iodine Teat Dip	Marché: UE
	Diamond 1:3 Concentrate Iodine Post Dip Spray	Marché: UE
	JODOCARE	Marché: UE
	KENOSTART DYP	Marché: UE
	STREPTOFIT	Marché: UE
	Iodall Film	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0022265-0002 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	2,17 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Kenodin Film	Marché: UE
	IodoFilm	Marché: UE
	Wynnsan Iofilm teat dip	Marché: UE
	Kenodin Film Extra	Marché: UE
	Wynngold Film	Marché: UE
	Wynnsan trikill film teat dip	Marché: UE
	Kenodin Film Soft	Marché: UE
	Iocid Film	Marché: UE
	TOP Film	Marché: UE
	Seivit® Iode Gel	Marché: UE
	IOD protect 3000 Film	Marché: UE
	Iodin Film Teat Dip 3000	Marché: UE
	Iodin Barrier Teat Dip 3000	Marché: UE
	Iodin Film Teat Dip	Marché: UE
	Iodin Barrier Teat Dip	Marché: UE
	Iod 3000 film	Marché: UE
	Iodoschutz film	Marché: UE
	Ioschutz film	Marché: UE
	Iodocoop film	Marché: UE
	Iodotech film	Marché: UE
	Iodactiv' film	Marché: UE
	Iodofilm	Marché: UE
	HCP Iodine Film	Marché: UE

	Iod 3000 film	Marché: UE
	Coopjod film	Marché: UE
	Coopiode film	Marché: UE
	Iodocoop film	Marché: UE
	Semex jod film	Marché: UE
	Iodofilm	Marché: UE
	Iodofilm bio	Marché: UE
	Iofilm bio	Marché: UE
	Iodactive film	Marché: UE
	Iodactiv film	Marché: UE
	Iodactiv' film	Marché: UE
	SCUDO 3000	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0022265-0003 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	2,9 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 3 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Méta-RCP 3 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: metaSPC 3: PT3 – RTU Udder disinfectants Iodine

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-3

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03: Hygiène vétérinaire

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 3**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3-0,99 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	2,17-2,95 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 3**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3

Mentions de danger	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P501: Éliminer le contenu dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. P501: Éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

TP3 — Désinfectant pour pis prêt à l'emploi, contient de l'iode

Type de produit	TP03: Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection cutanée uniquement pour une utilisation sur peau intacte: — du pis de vaches laitières et de vaches de boucherie avant le vêlage — des mamelles de truies avant la mise bas

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: —
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Le produit est prêt à l'emploi. Nombre et fréquence des applications: Appliquer: — sur le pis de vaches laitières et de vaches de boucherie: 1 pulvérisation sur chaque trayon (équivalent à 4,8 ml par application) — sur les mamelles de truies: 15 à 20 ml par animal
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 600 l, 1 000 l PEHD

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 3

5.1. **Consignes d'utilisation**

Pour la désinfection cutanée:

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation. Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour le remplissage du produit dans l'équipement utilisé pour l'application.

Appliquer par pulvérisation sur la peau intacte des animaux pour une désinfection topique:

— sur le pis de vaches laitières et de vaches de boucherie avant le vêlage: 1 pulvérisation sur chaque trayon (équivalent à 4,8 ml par application). Désinfecter une fois un jour avant le vêlage et une fois un jour après le vêlage. Pour garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas éliminé après application (par ex., maintenir l'animal debout pendant au moins 5 minutes),

— sur les mamelles de truies avant la mise bas: Appliquer 15 à 20 ml par animal, une fois un jour avant la mise bas et une fois par jour pendant 4 jours après la mise bas. Pour garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas éliminé après application (par ex., maintenir l'animal debout pendant au moins 5 minutes).

Uniquement pour une utilisation sur une peau intacte.

Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Pour une application par pulvérisation manuelle sur les vaches et les truies: Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).

En cas de besoin de désinfection après la traite et de désinfection cutanée des vaches, un produit à base d'iode ne doit pas être utilisé par la même personne pour ces deux désinfections.

Tenir hors de portée des enfants.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

En cas de contact oculaire: Rincer immédiatement avec de l'eau.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Cracher.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Les produits usagés peuvent être évacués vers les égouts ou vers le dépôt de fumier en fonction des exigences locales. Éviter le rejet vers une fosse septique ou des installations individuelles de traitement des eaux usées.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient fermé hors utilisation.

Protéger du gel. Ne pas exposer à des températures > 40 °C.

La durée de conservation des produits est de 2 ans.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

/

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 3

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Animal Skin Disinfectant	Marché: UE
	Dermades 3000	Marché: UE
	Iodin Skin Disinfectant	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0022265-0004 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	2,17 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Dermades	Marché: UE
	Animal skin disinfectant 1 %	Marché: UE
	Dermades Strong	Marché: UE
	Iodin Skin Disinfectant Strong	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0022265-0005 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,99 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	2,95 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 4 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Méta-RCP 4 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: metaSPC 4: PT3 – RTU Udder and Teat disinfectants Iodine

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-4

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03: Hygiène vétérinaire

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 4

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 4**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3-0,3 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	2,17-2,17 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 4**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 4

Mentions de danger	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P501: Éliminer le contenu dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. P501: Éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

TP3 — Désinfectant pour trayons prêt à l'emploi, pour traitement après la traite, contient de l'iode

Type de produit	TP03: Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Viruses Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfectant pour trayons prêt à l'emploi pour une utilisation après la traite d'animaux producteurs de lait.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage ou pulvérisation Description détaillée: —
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Le produit est prêt à l'emploi. Nombre et fréquence des applications: Appliquer 2 fois par jour en pulvérisation manuelle et 3 fois par jour pour le trempage manuel et la pulvérisation avec un robot.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 600 l, 1 000 l PEHD

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Pour la désinfection des trayons:

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

— Par trempage: Appliquer le produit sur les trayons avec un gobelet de trempage. Laver le gobelet de trempage avec de l'eau après utilisation.

— Par pulvérisation: Appliquer le produit sur les trayons avec un pulvérisateur manuel ou un pulvérisateur automatique.

Ne pas préparer plus de liquide que nécessaire. Appliquer 5 ml de solution par vache et par traitement. Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour le remplissage du produit dans l'équipement utilisé pour l'application.

Le produit doit être utilisé directement après la traite en utilisant un gobelet de trempage ou un pulvérisateur manuel ou automatique. S'assurer que le trayon est recouvert de produit aux trois quarts de sa longueur.

Le produit est appliqué après la traite: 2 fois par jour en pulvérisation manuelle et 3 fois par jour pour le trempage manuel et la pulvérisation avec un robot.

Laisser le produit sécher sur les trayons. Pour garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas éliminé après application (par ex., maintenir l'animal debout pendant au moins 5 minutes).

Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pour une application par pulvérisation manuelle: Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).

— Pour une application par trempage manuel: aucun équipement de protection individuelle (EPI) n'est nécessaire pour une utilisation en toute sécurité.

— Si une désinfection combinée avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

— Tenir hors de portée des enfants.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi.

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

TP3 — Désinfectant pour pis prêt à l'emploi, contient de l'iode

Type de produit	TP03: Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfectant cutané prêt à l'emploi, uniquement pour une utilisation sur une peau intacte: — du pis de vaches laitières et de vaches de boucherie avant le vêlage — des mamelles de truies avant la mise bas
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application cutanée sur un animal: par pulvérisation Description détaillée: —
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Le produit est prêt à l'emploi. Nombre et fréquence des applications: Appliquer: — sur le pis de vaches laitières et de vaches de boucherie: 1 pulvérisation sur chaque trayon (équivalent à 4,8 ml par application) — sur les mamelles de truies: 15 à 20 ml par animal
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 600 l, 1 000 l PEHD

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Pour la désinfection cutanée:

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation. Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour le remplissage du produit dans l'équipement utilisé pour l'application.

Appliquer par pulvérisation sur la peau intacte des animaux pour une désinfection topique:

— sur le pis de vaches laitières et de vaches de boucherie avant le vêlage: 1 pulvérisation sur chaque trayon (équivalent à 4,8 ml par application). Désinfecter une fois un jour avant le vêlage et une fois un jour après le vêlage. Pour garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas éliminé après application (par ex., maintenir l'animal debout pendant au moins 5 minutes),

— sur les mamelles de truies avant la mise bas: appliquer 15 à 20 ml par animal, une fois un jour avant la mise bas et une fois par jour pendant 4 jours après la mise bas. Pour garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas éliminé après application (par ex., maintenir l'animal debout pendant au moins 5 minutes).

Laisser le produit sécher sur la peau.

Uniquement pour une utilisation sur une peau intacte.

Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pour une application par pulvérisation manuelle sur les vaches et les truies: aucun EPI n'est nécessaire pour une utilisation en toute sécurité.

— Tenir hors de portée des enfants.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 4

5.1. **Consignes d'utilisation**

Voir les instructions d'utilisation spécifiques.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Voir les mesures d'atténuation des risques spécifiques à l'utilisation

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

En cas de contact oculaire: Rincer immédiatement avec de l'eau.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Cracher.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Les produits usagés peuvent être évacués vers les égouts ou vers le dépôt de fumier en fonction des exigences locales. Éviter le rejet vers une fosse septique ou des installations individuelles de traitement des eaux usées.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient fermé hors utilisation.

Protéger du gel. Ne pas exposer à des températures > 40 °C.

La durée de conservation des produits est de 2 ans.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

/

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 4

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Kenodin SD	Marché: UE
	IodoSD 3000	Marché: UE
	Bio Tec Jodspray 3000	Marché: UE
	Q Farm Iodine Des	Marché: UE
	ANRO - Euterpflege Dip	Marché: UE

	Stalosan Io Spray	Marché: UE
	Stalosan Super Spray	Marché: UE
	IDip+	Marché: UE
	Bühning Jodspray 3000	Marché: UE
	Velvet RTU	Marché: UE
	Wynnsan trikill spray	Marché: UE
	Wynnsan Iodine spray RTU	Marché: UE
	Wynngold Iodine Dip and spray	Marché: UE
	Pezerk IL	Marché: UE
	Iod protect 3000 Sprüh	Marché: UE
	Seivit® Iode Spray	Marché: UE
	IOD protect 3000 Sprüh	Marché: UE
	Kenodin SprayFilm	Marché: UE
	Iodo SP	Marché: UE
	Kenostart SD	Marché: UE
	GAHERYOD SPRAY	Marché: UE
	Iodin Teat & Skin 3000	Marché: UE
	Iod 3000 sprüh	Marché: UE
	Iodoschutz sprüh	Marché: UE
	Ioschutz sprüh	Marché: UE

	Iodocoop sprüh	Marché: UE
	Iodotech sprüh	Marché: UE
	Iodactiv' sprüh	Marché: UE
	Iodosprüh	Marché: UE
	MIROX Spray Jod	Marché: UE
	HCP Iodine SD	Marché: UE
	Agib Jodium Spray	Marché: UE
	Jod 3000 spray	Marché: UE
	Iod sprüh	Marché: UE
	Coopjod	Marché: UE
	Coopiode spray	Marché: UE
	Iodocoop spray	Marché: UE
	Semex jod spray	Marché: UE
	Iododip spray	Marché: UE
	Iododip spray green	Marché: UE
	Iodospray Bio	Marché: UE
	Iospray bio	Marché: UE
	Iodactive spray	Marché: UE
	Iodactiv spray	Marché: UE
	Iodactiv' spray	Marché: UE
	Ark Iodine S +D	Marché: UE

	Agrihealth Iodine SD	Marché: UE
	AGRO LOGIC JODOCARE SPRAY	Marché: UE
	IODACTIVE	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0022265-0006 1-4	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	2,17 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 5 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Méta-RCP 5 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: metaSPC 5: PT3 – RTU Teat disinfectants PVP-Iodine

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-5

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03: Hygiène vétérinaire

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 5

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 5**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		3-3 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	1,5-2,9 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 5**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 5

Mentions de danger	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P501: Éliminer le contenu dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. P501: Éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

TP3 — Désinfectant pour trayons prêt à l'emploi, pour traitement après la traite, contient de la PVP iodée

Type de produit	TP03: Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Viruses Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection des trayons après la traite d'animaux producteurs de lait
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage ou pulvérisation Description détaillée: —
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Le produit est prêt à l'emploi. Nombre et fréquence des applications: Appliquer 2 fois par jour en pulvérisation manuelle et 3 fois par jour pour le trempage manuel et la pulvérisation avec un robot.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 600 l, 1 000 l PEHD

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 5

5.1. **Consignes d'utilisation**

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation. Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour le remplissage du produit dans l'équipement utilisé pour l'application.

Appliquer le produit par trempage ou par pulvérisation:

— *Par trempage:* Appliquer le produit avec un gobelet de trempage. Laver le gobelet de trempage avec de l'eau après utilisation.

— *Par pulvérisation:* Appliquer le produit avec un pulvérisateur manuel ou un pulvérisateur automatique.

Ne pas préparer plus de liquide que nécessaire. Appliquer 5 ml de solution par vache et par traitement.

Le produit doit être utilisé immédiatement après chaque traite: 2 fois par jour pour la pulvérisation manuelle et 3 fois par jour pour le trempage manuel et la pulvérisation avec un robot. S'assurer que le trayon est recouvert de produit aux trois quarts de sa longueur. Laisser le produit sécher sur les trayons. Pour garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas éliminé après application (par ex., maintenir l'animal debout pendant au moins 5 minutes).

Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Pour une application par pulvérisation manuelle: Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).

— Pour une application par trempage manuel: aucun EPI n'est nécessaire pour une utilisation en toute sécurité.

— Si une désinfection combinée avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit biocide ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

— Tenir hors de portée des enfants.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

En cas de contact oculaire: Rincer immédiatement avec de l'eau.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Cracher.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Les produits usagés peuvent être évacués vers les égouts ou vers le dépôt de fumier en fonction des exigences locales. Éviter le rejet vers une fosse septique ou des installations individuelles de traitement des eaux usées.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient fermé hors utilisation.

Protéger du gel. Ne pas exposer à des températures > 40 °C.

La durée de conservation des produits est de 18 mois.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

/

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 5

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux			Iodo PVP	Marché: UE	
			Iodin Teat Dip 3000 PVP	Marché: UE	
Numéro de l'autorisation			EU-0022265-0007 1-5		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		3 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	2,5 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux			Iodo SD PVP	Marché: UE	
			Iodin Teat Spray & Dip 3000 PVP	Marché: UE	
Numéro de l'autorisation			EU-0022265-0008 1-5		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		3 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	2,5 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 6 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Méta-RCP 6 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: metaSPC 6: PT3 – RTU Udder disinfectants PVP-Iodine

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-6

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03: Hygiène vétérinaire

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 6

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 6**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		10-10 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	2-2 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 6**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 6

Mentions de danger	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes (thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (voie orale).
Conseils de prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P501: Éliminer le contenu dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. P501: Éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. P260: Ne pas respirer les aérosols.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

TP3 — Désinfectant pour pis prêt à l'emploi, contient de la PVP iodée

Type de produit	TP03: Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfectant cutané prêt à l'emploi, uniquement pour une utilisation sur une peau intacte: — du pis de vaches laitières et de vaches de boucherie avant le vêlage — des mamelles de truies avant la mise bas
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: —
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Le produit est prêt à l'emploi. Nombre et fréquence des applications: Appliquer: — Sur le pis de vaches laitières et de vaches de boucherie: 1 pulvérisation sur chaque trayon (équivalent à 4,8 ml par application) — Sur les mamelles de truies: 15 à 20 ml par animal
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 600 l, 1 000 l PEHD

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation. Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour le remplissage du produit dans l'équipement utilisé pour l'application.

— Vaches laitières et vaches de boucherie: Appliquer le produit par pulvérisation sur le pis avant le vêlage (1 pulvérisation/trayon équivalente à 4,8 ml par application). Désinfecter une fois un jour avant le vêlage et une fois un jour après le vêlage. Pour garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas éliminé après application (par ex., maintenir l'animal debout pendant au moins 5 minutes).

— Truies, sur les mamelles avant la mise bas: Appliquer 15 à 20 ml par animal. La désinfection est effectuée une fois un jour avant la mise bas et une fois par jour pendant 4 jours après la mise bas. Pour garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas éliminé après application (par ex., maintenir l'animal debout pendant au moins 5 minutes).

Uniquement pour une utilisation sur une peau intacte.

Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pour une application par pulvérisation manuelle sur les vaches et les truies: Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).

— En cas de combinaison de désinfection après la traite et de désinfection cutanée des vaches, il n'est pas possible qu'une même personne utilise un produit à base d'iode pour effectuer ces deux désinfections.

— Tenir hors de portée des enfants.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 6

5.1. **Consignes d'utilisation**

Voir les instructions d'utilisation spécifiques.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Voir les mesures d'atténuation des risques spécifiques à l'utilisation.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

En cas de contact oculaire: Rincer immédiatement avec de l'eau.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Cracher. NE PAS faire vomir et appeler immédiatement un médecin.

Garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Les produits usagés peuvent être évacués vers les égouts ou vers le dépôt de fumier en fonction des exigences locales. Éviter le rejet vers une fosse septique ou des installations individuelles de traitement des eaux usées.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient fermé hors utilisation.

Protéger du gel. Ne pas exposer à des températures > 40 °C.

La durée de conservation des produits est de 2 ans.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

/

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 6

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Dermades PVP	Marché: UE
	Wynngold 10 % Iodine Solution	Marché: UE
	Iodin Skin Disinfectant PVP	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0022265-0009 1-6	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		10 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	2 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 7 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Méta-RCP 7 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: metaSPC 7: PT3 – Concentrated Surface disinfectants Iodine

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-7

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03: Hygiène vétérinaire

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 7

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 7**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	1,8-2,49 % (p/p)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	3,15-9,45 % (p/p)
Alcool en C9-11 + 6 OE	Alcool en C9-11 + 6 OE	Substance non active	68439-46-3		2,5-12,5 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 7**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 7

Mentions de danger	H318: Provoque des lésions oculaires graves. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes (thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (voie orale). H290: Peut être corrosif pour les métaux. H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P280: Porter des gants de protection. P280: Porter des vêtements de protection. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P280: Porter un équipement de protection du visage. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un médecin ou un CENTRE ANTIPOISON. P501: Éliminer le contenu dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. P501: Éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. P391: Recueillir le produit répandu. P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

TP3 — Désinfectant de surface concentrés à usage vétérinaire, contient de l'iode

Type de produit	TP03: Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Viruses Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection des surfaces non poreuses dans le domaine vétérinaire
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Par pulvérisation avec un pulvérisateur manuel ou un pulvérisateur automatique Description détaillée: /
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Appliquer une dose de 0,04 l par mètre carré à désinfecter. Activité bactéricide et levuricide: 0,025 % d'iode en cours d'utilisation Activité virucide: 0,035 % d'iode en cours d'utilisation Nombre et fréquence des applications: Voir les mesures d'atténuation des risques spécifiques à l'utilisation
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 600 l, 1 000 l PEHD

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Utilisation dans le domaine vétérinaire (TP3), désinfection des surfaces:

Le produit doit être dilué avec de l'eau avant utilisation (selon le tableau ci-dessous).

Nettoyer soigneusement les surfaces avec un détergent avant la désinfection. Rincer à l'eau claire et retirer l'excédent d'eau.

Le produit est utilisé pour désinfecter les abris pour animaux (porcs, vaches et volailles).

Appliquer le produit par pulvérisation manuelle ou automatique. S'assurer de mouiller complètement la surface. Laisser agir pendant au moins 30 minutes. Les abris pour animaux doivent être vides pendant l'application. Les animaux ne peuvent revenir dans l'abri qu'au bout de 24 h après la fin de l'application.

Exemple pour un produit contenant 2,49 % d'iode (*)	Dilution du produit	Temps de contact
Activité bactéricide et levuricide Activité virucide	1 % (10 ml de produit, compléter avec de l'eau jusqu'à 1 l)	30 min
	1,4 % (14 ml de produit, compléter avec de l'eau jusqu'à 1 l)	30 min

(*) Chaque étiquette de produit doit fournir des informations sur la méthode de dilution. Étant donné que la concentration d'iode dans les produits mentionnés dans ce méta-RCP peut varier de 1,8 à 2,49 %, il n'est pas possible d'indiquer toutes les dilutions possibles dans ce document.

Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques.

Ne pas préparer plus de liquide que nécessaire.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant le versage et le pompage du produit concentré: Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques, une combinaison enduite (le matériau est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit) et une protection oculaire/du visage.

— Pendant la pulvérisation du produit: Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques et une combinaison de protection (au moins de type X, EN XXXXX) qui est imperméable au produit biocide (le matériau du gant et de la combinaison est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).

— N'utiliser qu'un seul type de produit contenant de l'iode par jour.

— En raison du risque potentiel pour la santé humaine, le même utilisateur professionnel ne doit pas effectuer de désinfection des abris pour animaux plus de 3 fois par mois et ne pas utiliser de produits à base d'iode à d'autres fins pendant cette période.

— En raison du risque potentiel pour la santé animale, une désinfection des étables ne doit pas être effectuée plus d'une fois par an ou une fois dans la vie de veaux et de porcs. Les mangeoires doivent être protégées pendant l'application.

— Tenir hors de portée des enfants.

— Le grand public et les animaux doivent être tenus à l'écart des zones traitées jusqu'à ce que les surfaces soient sèches.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 7

5.1. **Consignes d'utilisation**

Voir les instructions d'utilisation spécifiques.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Voir les mesures d'atténuation des risques spécifiques.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

En cas de contact oculaire: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en urgence en cas de douleurs, de clignements des yeux, de larmoiements ou de rougeurs persistants.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Cracher. NE PAS faire vomir et appeler immédiatement un médecin.

Garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Les produits usagés peuvent être évacués vers les égouts ou vers le dépôt de fumier en fonction des exigences locales. Éviter le rejet vers une fosse septique ou des installations individuelles de traitement des eaux usées.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient fermé hors utilisation.

Protéger du gel. Ne pas exposer à des températures > 40 °C.

La durée de conservation des produits est de 2 ans.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

/

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 7

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Dodin 20	Marché: UE
	Iodo 20	Marché: UE
	Bio Tec Joddesinfek-tion	Marché: UE
	Dufa dine 1,8 %	Marché: UE
	Alfasan super disinfectant	Marché: UE
	Iodes	Marché: UE
	Streptoclean	Marché: UE
	Iodin Surface Disinfectant 1,8 %	Marché: UE
	IODINE	Marché: UE
Numéro de l'autorisation		EU-0022265-0010 1-7

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	1,8 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	5,29 % (p/p)
Alcool en C9-11 + 6 OE	Alcool en C9-11 + 6 OE	Substance non active	68439-46-3		5 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 8 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Méta-RCP 8 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: metaSPC 8: PT3 – Concentrated Surface disinfectants Iodine

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-8

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03: Hygiène vétérinaire

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 8

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 8**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2,5-3 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	3,15-9,45 % (p/p)
Acide phosphorique	Acide phosphorique	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	5-12 % (p/p)
Alcool en C9-11 + 6 OE	Alcool en C9-11 + 6 OE	Substance non active	68439-46-3		2,5-12,5 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 8**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 8

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes (thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (voie orale). H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P280: Porter des gants de protection. P280: Porter des vêtements de protection. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P280: Porter un équipement de protection du visage. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P342 + P311: En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P391: Recueillir le produit répandu. P501: Éliminer le contenu dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. P501: Éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

TP3 — Désinfectant de surface concentrés à usage vétérinaire, contient de l'iode

Type de produit	TP03: Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Viruses Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection des surfaces non poreuses dans le domaine vétérinaire
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Par pulvérisation avec un pulvérisateur manuel ou un pulvérisateur automatique Description détaillée: /
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Appliquer une dose de 0,04 l par chaque mètre carré à désinfecter. Activité bactéricide et levuricide: 0,025 % d'iode en cours d'utilisation Activité virucide: 0,035 % d'iode en cours d'utilisation Nombre et fréquence des applications: Voir les mesures d'atténuation des risques spécifiques à l'utilisation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 600 l, 1 000 l PEHD

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Utilisation dans le domaine vétérinaire (TP3), désinfection des surfaces:

Le produit doit être dilué avec de l'eau avant utilisation (selon le tableau ci-dessous).

Nettoyer soigneusement les surfaces avec un détergent avant la désinfection. Rincer à l'eau claire et retirer l'excédent d'eau.

Le produit est utilisé pour désinfecter les abris pour animaux (porcs, vaches et volailles).

Appliquer le produit par pulvérisation manuelle ou automatique. S'assurer de mouiller complètement la surface. Laisser agir pendant au moins 30 minutes. Les abris pour animaux doivent être vides pendant l'application. Les animaux ne peuvent revenir dans l'abri qu'au bout de 24 h après la fin de l'application.

Exemple pour un produit contenant 2,5 % d'iode (*)	Dilution du produit	Temps de contact
Activité bactéricide et levuricide Activité virucide	1 % (10 ml de produit, compléter avec de l'eau jusqu'à 1 l)	30 min
	1,4 % (14 ml de produit, compléter avec de l'eau jusqu'à 1 l)	30 min

(*) Chaque étiquette de produit doit fournir des informations sur la méthode de dilution. Étant donné que la concentration d'iode dans les produits mentionnés dans ce méta-RCP peut varier de 1,8 à 2,49 %, il n'est pas possible d'indiquer toutes les dilutions possibles dans ce document.

Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques.

Ne pas préparer plus de liquide que nécessaire.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant le versage et le pompage du produit concentré: Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques, une combinaison (le matériau est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit) et une protection oculaire/du visage.

— Pendant la pulvérisation du produit: Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques et une combinaison de protection (au moins de type X, EN XXXXX) qui est imperméable au produit biocide (le matériau du gant et de la combinaison est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).

— N'utiliser qu'un seul type de produit contenant de l'iode par jour.

— En raison du risque potentiel pour la santé humaine, le même utilisateur professionnel ne doit pas effectuer de désinfection des abris pour animaux plus de 3 fois par mois et ne pas utiliser de produits à base d'iode à d'autres fins pendant cette période.

— En raison du risque potentiel pour la santé animale, une désinfection des étables ne doit pas être effectuée plus d'une fois par an ou une fois dans la vie de veaux et de porcs. Les mangeoires doivent être protégées pendant l'application.

— Tenir hors de portée des enfants.

— Le grand public et les animaux doivent être tenus à l'écart des zones traitées jusqu'à ce que les surfaces soient sèches.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 8

5.1. **Consignes d'utilisation**

Voir les instructions d'utilisation spécifiques

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Voir les mesures d'atténuation des risques spécifiques à l'utilisation.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

En cas de contact oculaire: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en urgence en cas de douleurs, de clignements des yeux, de larmoiements ou de rougeurs persistants.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la zone affectée à grande eau et avec du savon. Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Cracher. NE PAS faire vomir et appeler immédiatement un médecin.

Garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Les produits usagés peuvent être évacués vers les égouts ou vers le dépôt de fumier en fonction des exigences locales. Éviter le rejet vers une fosse septique ou des installations individuelles de traitement des eaux usées.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient fermé hors utilisation.

Protéger du gel. Ne pas exposer à des températures > 40 °C.

La durée de conservation des produits est de 2 ans.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

/

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 8

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Iocid 30	Marché: UE
	Iodo 30	Marché: UE
	Dufa dine	Marché: UE
	Iodin Surface Disinfectant 2,8%	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0022265-0011 1-8	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2,8 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	7,93 % (p/p)
Acide phosphorique	Acide phosphorique	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	11,25 % (p/p)
Alcool en C9-11 + 6 OE	Alcool en C9-11 + 6 OE	Substance non active	68439-46-3		12,5 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 9 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Méta-RCP 9 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: metaSPC 10: PT3 – Concentrated teat disinfectants Iodine

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-10

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03: Hygiène vétérinaire

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 9

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 9**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2,8-2,8 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	21-21 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 9**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 9

Mentions de danger	H318: Provoque des lésions oculaires graves. H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes (thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (voie orale).
Conseils de prudence	P280: Porter des gants de protection. P280: Porter des vêtements de protection. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P280: Porter un équipement de protection du visage. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P501: Éliminer le contenu dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

	P501: Éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. P391: Recueillir le produit répandu.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1.

TP3 – Désinfectant concentrés pour trayons, après la traite, contient de l'iode

Type de produit	TP03: Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Viruses Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection des trayons après la traite d'animaux producteurs de lait
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Par pulvérisation sur les trayons avec un pulvérisateur manuel ou un pulvérisateur automatique. Description détaillée: /
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Le produit doit être dilué avant utilisation pour atteindre une concentration finale d'iode de 0,3 %. Nombre et fréquence des applications: Appliquer 2 fois par jour en utilisant un pulvérisateur manuel et 3 fois par jour en utilisant un robot (ou pulvérisateur automatique).
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 600 l, 1 000 l PEHD

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 9

5.1. **Consignes d'utilisation**

Le produit doit être dilué avant utilisation pour atteindre une concentration finale d'iode de 0,3 %. Le produit doit être dilué à 11 % (110 ml de produit, compléter avec de l'eau jusqu'à 1 l).

Ne pas préparer plus de liquide que nécessaire. Appliquer 5 ml de solution par vache et par traitement. Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour le remplissage du produit dans l'équipement utilisé pour l'application.

Utiliser des gants et une protection oculaire lors de la dilution. Le produit dilué peut être conservé et utilisé pendant 1 semaine.

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Appliquer le produit dilué sur les trayons avec un pulvérisateur manuel ou un pulvérisateur automatique.

Le produit doit être utilisé directement après la traite 2 fois par jour en utilisant un pulvérisateur manuel et 3 fois par jour en utilisant un robot (pulvérisateur automatique). S'assurer que le trayon est recouvert de produit aux trois quarts de sa longueur. Laisser le produit sécher sur les trayons. Pour garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas éliminé après application (par ex., maintenir l'animal debout pendant au moins 5 minutes).

Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Pour le mélange et le chargement du produit: Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit) et une protection oculaire/du visage.

— Pour une application par pulvérisation manuelle: Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit) et une protection oculaire/du visage.

— Si une désinfection combinée avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

— Tenir hors de portée des enfants.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

En cas de contact oculaire: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en urgence en cas de douleurs, de clignements des yeux, de larmoiements ou de rougeurs persistants.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Cracher. NE PAS faire vomir et appeler immédiatement un médecin.

Garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Les produits usagés peuvent être évacués vers les égouts ou vers le dépôt de fumier en fonction des exigences locales. Éviter le rejet vers une fosse septique ou des installations individuelles de traitement des eaux usées.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient fermé hors utilisation.

Protéger du gel. Ne pas exposer à des températures > 40 °C.

La durée de conservation des produits est de 2 ans.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Les dilutions du ou des produits sont stables pendant 1 semaine.

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 9

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Kenodin SD 900	Marché: UE
	IodoSD 900	Marché: UE
	IDip+ concentrate	Marché: UE
	Jodkonzen-trat 1:9	Marché: UE
	Bühning Jodkonzen-trat 1:9	Marché: UE
	Wynnsan Iodine Conc dip 9-1	Marché: UE
	Kenodin 900	Marché: UE
	Dufa Dip	Marché: UE
	Kenostart 900	Marché: UE
	Iodin Teat Spray 900	Marché: UE
	HCP Iodine Concentrate	Marché: UE
	Maxi Subliem CP	Marché: UE
	Subliem Koncentrat Plus	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0022265-0013 1-10	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2,8 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	21 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 10 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Méta-RCP 10 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: metaSPC 11: PT3 – RTU Teat disinfectants Iodine

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-11

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03: Hygiène vétérinaire

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 10

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 10**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25-0,25 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	2,1-2,1 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 10**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 10

Mentions de danger	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P501: Éliminer le contenu dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. P501: Éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

TP3 — Désinfectant pour trayons prêt à l'emploi, pour traitement après la traite, contient de l'iode

Type de produit	TP03: Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection des trayons après la traite d'animaux producteurs de lait
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Par trempage ou pulvérisation sur les trayons Description détaillée: /
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Le produit est prêt à l'emploi. Nombre et fréquence des applications: Appliquer 2 fois par jour en utilisant un pulvérisateur manuel et 3 fois par jour en utilisant un gobelet de trempage ou un robot (pulvérisateur automatique).
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 600 l, 1 000 l PEHD

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 10

5.1. **Consignes d'utilisation**

Appliquer le produit par trempage ou par pulvérisation:

— Par trempage: Appliquer le produit avec un gobelet de trempage. Laver le gobelet de trempage avec de l'eau après utilisation.

— Par pulvérisation: Appliquer le produit avec un pulvérisateur manuel ou un pulvérisateur automatique.

Ne pas préparer plus de liquide que nécessaire; appliquer 5 ml de solution par vache et par traitement. Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation. Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour le remplissage du produit dans l'équipement utilisé pour l'application.

Le produit doit être utilisé immédiatement après chaque traite, 2 fois par jour en utilisant un pulvérisateur manuel ou 3 fois par jour en utilisant un gobelet de trempage ou un robot (pulvérisateur automatique). S'assurer que le trayon est recouvert de produit aux trois quarts de sa longueur. Laisser le produit sécher sur les trayons. Pour garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas éliminé après application (par ex., maintenir l'animal debout pendant au moins 5 minutes).

Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Pour une application par pulvérisation manuelle: Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).

— Pour une application par trempage manuel: aucun EPI n'est nécessaire pour une utilisation en toute sécurité.

— Si une désinfection combinée avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

— Tenir hors de portée des enfants.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

En cas de contact oculaire: Rincer immédiatement avec de l'eau.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Cracher.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Les produits usagés peuvent être évacués vers les égouts ou vers le dépôt de fumier en fonction des exigences locales. Éviter le rejet vers une fosse septique ou des installations individuelles de traitement des eaux usées.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient fermé hors utilisation.

Protéger du gel. Ne pas exposer à des températures > 40 °C.

La durée de conservation des produits est de 2 ans.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

/

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 10

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Kenodin 2500	Marché: UE
	Iodin Teat Dip 2500	Marché: UE
	Jod 2500	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0022265-0014 1-11	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	2,1 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 11 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Méta-RCP 11 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 12: PT3 – RTU Teat disinfectants Iodine

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-12

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03: Hygiène vétérinaire

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 11

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 11**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3-0,5 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	2,1-2,9 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 11**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 11

Mentions de danger	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P501: Éliminer le contenu dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. P501: Éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

TP3 — Désinfectant pour trayons prêt à l'emploi, pour traitement après la traite, contient de l'iode

Type de produit	TP03: Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Viruses Stade de développement: aucune donnée

Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection des trayons après la traite d'animaux producteurs de lait
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Par trempage ou pulvérisation sur les trayons Description détaillée: /
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Le produit est prêt à l'emploi. Nombre et fréquence des applications: Appliquer 2 fois par jour en pulvérisation manuelle et 3 fois par jour pour le trempage manuel et la pulvérisation avec un robot.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 600 l, 1 000 l PEHD

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 11

5.1. **Consignes d'utilisation**

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Appliquer le produit par trempage ou par pulvérisation:

— Par trempage: Appliquer le produit avec un gobelet de trempage. Laver le gobelet de trempage avec de l'eau après utilisation.

— Par pulvérisation: Appliquer le produit avec un pulvérisateur manuel ou un pulvérisateur automatique.

Ne pas préparer plus de liquide que nécessaire; il est supposé 5 ml de solution par vache et par traitement.

Le produit doit être utilisé immédiatement après chaque traite: 2 fois par jour pour la pulvérisation manuelle et 3 fois par jour pour le trempage manuel et la pulvérisation avec un robot. S'assurer que le trayon est recouvert de produit aux trois quarts de sa longueur. Laisser le produit sécher sur les trayons. Pour garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas éliminé après application (par ex., maintenir l'animal debout pendant au moins 5 minutes).

Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Pour une application par pulvérisation manuelle: Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).

— Pour une application par trempage manuel: aucun EPI n'est nécessaire pour une utilisation en toute sécurité.

— Si une désinfection combinée avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

— Tenir hors de portée des enfants.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

En cas de contact oculaire: Rincer immédiatement avec de l'eau.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Cracher.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Les produits usagés peuvent être évacués vers les égouts ou vers le dépôt de fumier en fonction des exigences locales. Éviter le rejet vers une fosse septique ou des installations individuelles de traitement des eaux usées.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient fermé hors utilisation.

Protéger du gel. Ne pas exposer à des températures > 40 °C.

La durée de conservation des produits est de 2 ans.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

/

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 11

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Kenodin 5000	Marché: UE
	IodoDip 5000	Marché: UE
	JOD 5000	Marché: UE
	Bio Tec Jodip 5000	Marché: UE
	Bühning Jodfilmdip-Super	Marché: UE
	Iocid 5000	Marché: UE
	Iod protect 5000 Film	Marché: UE

	IOD protect 5000 Film	Marché: UE
	Iocid	Marché: UE
	Iodip+	Marché: UE
	Protetos cua	Marché: UE
	Iodin Teat Dip 5000	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0022265-0015 1-12	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,5 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	2,9 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Kenodin SD 5000	Marché: UE
	IodoSD 5000	Marché: UE
	IODOS-PRAY 5000	Marché: UE
	Bio Tec Jodspray 5000	Marché: UE
	IDip+ 5000	Marché: UE
	Bühning Jodspray 5000	Marché: UE
	Iod protect 5000 Sprüh	Marché: UE
	Kenodin Film Spray	Marché: UE
	IOD protect 5000 Sprüh	Marché: UE

		Iodin Spray & Dip 5000	Marché: UE		
Numéro de l'autorisation		EU-0022265-0016 1-12			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,5 % (p/p)
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés	Substance non active	68131-39-5	500-195-7	2,9 % (p/p)